



## Une diminution du nombre d'élèves de 8 % à l'horizon 2050

Le nombre d'élèves scolarisés dans le premier ou le second degré dans un établissement du Grand Est pourrait diminuer de 8 % d'ici 2050. La baisse de la natalité, après un pic vers 2010 en France, devrait se répercuter sur les effectifs scolaires, qui décroîtraient dès 2018. Les niveaux de l'élémentaire seraient les premiers touchés, alors que les lycées ne le seraient qu'à partir de 2026. Les baisses les plus fortes concerneraient les zones les plus isolées, pénalisées notamment par des migrations résidentielles défavorables. Les élèves seraient plus nombreux en 2050 qu'actuellement dans seulement trois bassins de formation, ceux de Strasbourg, de Reims et de Romilly-sur-Seine.

Dominique Kelhetter, Flora Vuillier-Devillers, Insee

En 2016, 780 000 élèves et 20 000 apprentis de 6 à 19 ans étudient dans un établissement de la région Grand Est, dans le premier, le second degré ou un centre de formation d'apprentis. Les élèves se répartissent pour 43 % en élémentaire, pour 34 % au collège, premier cycle d'enseignement secondaire, et pour 23 % au lycée. Dans ce dernier cycle, les deux tiers suivent un enseignement en filière générale et technologique et un tiers dans une voie professionnelle hors apprentis. Cette répartition est sensiblement identique dans les trois académies de la région (figure 1).

### Moins d'élèves scolarisés et plus d'apprentis dans le Grand Est

Si les tendances actuelles se poursuivaient en termes de natalité, de mortalité et de migrations, la population de la région augmenterait d'ici 2050, mais cette hausse serait uniquement portée par les tranches d'âge les plus élevées. Les moins de 20 ans seraient de moins en moins nombreux du fait de la baisse du nombre de naissances. Le nombre

d'élèves diminuerait donc, comme dans la moitié des régions de métropole, alors qu'il augmenterait dans les autres. La région perdrait ainsi 8 % de ses effectifs en 37 ans, soit le plus fort recul après la Normandie.

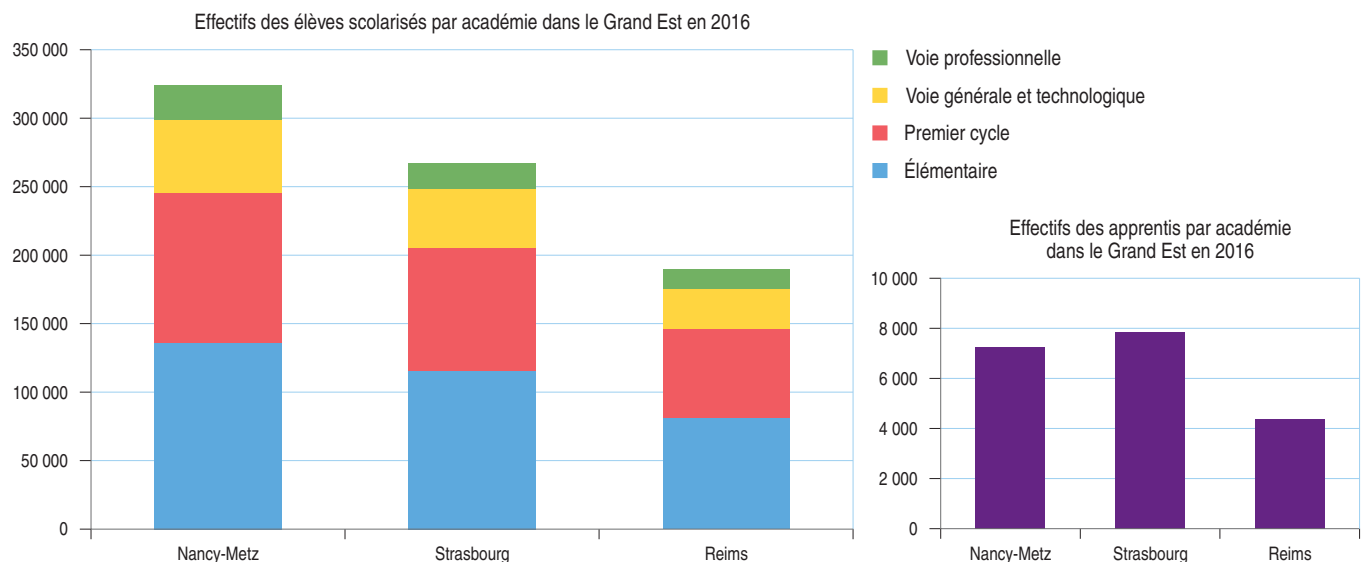
Le taux régional de scolarisation des 6 à 19 ans dans une classe de l'élémentaire ou du secondaire est actuellement le plus faible de la métropole après la Corse. La raison tient principalement à la part plus importante de jeunes majeurs, âges auxquels la part de scolarisés dans le second degré chute fortement, surtout dans les grandes villes. De plus, les Grandestois sont actifs plus jeunes que dans le reste du pays et s'orientent plus souvent vers l'apprentissage. C'est notamment le cas dans l'académie de Strasbourg, où il est plus développé qu'ailleurs, en lien avec des pratiques historiquement ancrées des entreprises et corporations professionnelles, et un régime plus favorable. Dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et en Moselle, la taxe d'apprentissage est en effet plus faible qu'ailleurs et est davantage reversée aux centres de formation d'apprentis (CFA)

et sections d'apprentissage (SA). L'académie de Strasbourg comprend 40 % des apprentis de la région pour seulement 34 % des élèves et des habitants (42 % des élèves étudient dans l'académie de Nancy-Metz et 24 % dans celle de Reims). En 2015, 7 apprentis de 15 à 19 ans y étudient pour 100 habitants du même âge. Ils sont 5 pour 100 habitants dans les académies de Nancy-Metz et de Reims, un taux proche de la moyenne métropolitaine.

### Le nombre d'élèves diminuerait dès 2018 dans le Grand Est

Le recul des effectifs d'élèves suivrait une période de hausse modérée jusqu'en 2018 (+ 1 % par rapport à 2013) (figure 2). En effet, la fécondité des femmes françaises a progressé quasi continûment jusqu'en 2010 avant de décroître, engendrant un plus grand nombre de naissances à partir de 2002 avec un pic en 2010. La part des enfants ayant déménagé par la suite restant stable, les arrivées de ces générations d'enfants ont mécaniquement augmenté dans la moitié des régions, dont le Grand Est. Le nombre d'élèves

## 1 En 2016, quatre élèves du Grand Est sur dix étudient dans l'académie de Nancy-Metz



Source : Ministère de l'éducation nationale, bases élèves et apprentis 2016.

en élémentaire atteindrait ainsi son maximum en 2017 (+ 2 % par rapport à 2013), celui des collégiens en 2022 (+ 1 %) et celui des lycéens vers 2026 (+ 5 %). Il diminuerait de 2018 à 2040, avant de remonter légèrement entre 2040 et 2050. Cet accroissement suivrait de quelques années celui du nombre de femmes de 25 à 30 ans, âges auxquels la maternité est la plus fréquente. La baisse serait atténuée par les arrivées de familles avec enfants, plus nombreuses que les départs. Le solde migratoire des moins de 20 ans tendrait même à s'améliorer, si les jeunes continuaient à s'installer dans la région dans les mêmes proportions qu'actuellement. En effet, le nombre des moins de 20 ans augmenterait plus rapidement dans les autres régions, ce qui dynamiserait les entrées sur le territoire. Ce solde serait tiré vers le haut par les arrivées de jeunes de moins de 17 ans, notamment de l'étranger,

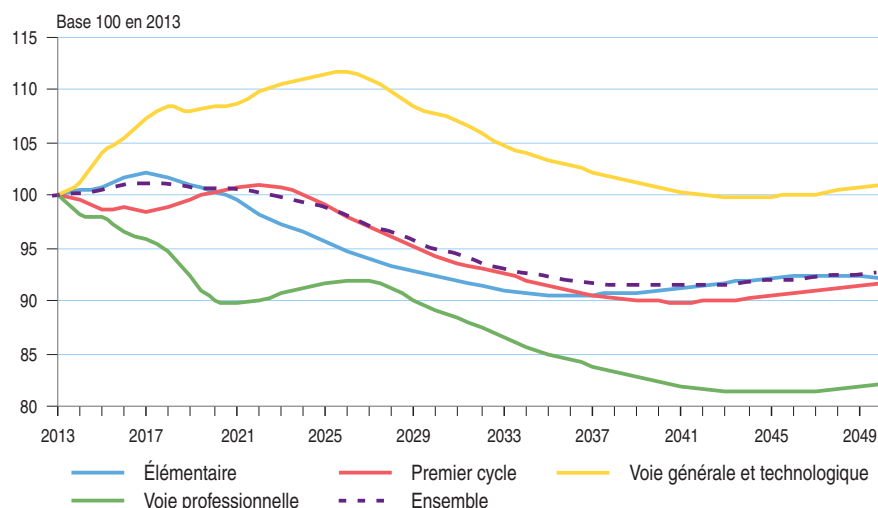
et dans les trois académies. Aujourd'hui, les échanges avec le reste de la France sont déficitaires pour cette tranche d'âge dans les académies de Nancy-Metz et de Reims, mais positifs dans l'académie de Strasbourg. De 17 à 19 ans, âges auxquels les déménagements sont les plus fréquents, les jeunes sont au contraire plus nombreux à quitter la région qu'à s'y installer. Les échanges avec l'étranger expliquent la plus grande partie de ce déficit, quelle que soit l'académie, mais le solde avec le reste du pays est également négatif, excepté dans l'académie de Strasbourg.

Si les tendances actuelles se prolongeaient, les effectifs seraient en baisse constante dans l'académie de Nancy-Metz en raison de la chute des naissances plus importante qu'ailleurs. En 2025, elles seraient 10 % moins nombreuses qu'en 2013, contre 4 % dans les deux autres académies. Le recul se

poursuivrait jusqu'en 2050 (- 17 %), tandis que le nombre de naissances remonterait temporairement dans le reste de la région. Le nombre de femmes de 20 à 27 ans diminuerait de 19 % d'ici 2050 dans l'académie de Nancy-Metz contre 7 % dans les deux autres académies, conséquence d'un solde migratoire plus déficitaire. Les élèves y seraient ainsi 14 % moins nombreux en 2050 qu'en 2013 (figure 3). Cette évolution serait similaire pour tous les niveaux, de l'élémentaire au lycée. Les effectifs d'élèves varieraient peu dans l'académie de Strasbourg (moins de 5 % de hausse comme de baisse). Quelle que soit la voie d'enseignement, les projections y seraient les plus hautes, grâce à un solde migratoire des 6-19 ans positif, et à un repli modéré du nombre de naissances (moins de - 5 % d'ici 2050, avec une augmentation entre 2028 et 2038). Les effectifs en lycées, collèges et classes de l'élémentaire y seraient proches en 2050 et en 2013. Par rapport aux deux autres académies, celle de Reims serait dans une situation intermédiaire et verrait ses effectifs se réduire modérément dès 2019. La baisse totale serait de 5 % en 37 ans pour les trois niveaux d'enseignement. En supposant que les taux d'apprentissage, en diminution entre 2013 et 2015, se stabilisent, les effectifs pourraient augmenter temporairement dans les académies de Strasbourg (+ 6 % entre 2015 et 2027) et de Reims (+ 4 %). Ils reculeraient ensuite et se stabiliseraient environ 5 % en dessous de leur niveau de 2015. Dans l'académie de Nancy-Metz cependant, les effectifs chuteraient sans interruption après être restés stables jusqu'en 2027 et les apprentis seraient 15 % moins nombreux en 2050 qu'en 2015.

## 2 Hausse temporaire des élèves en filière générale et technologique

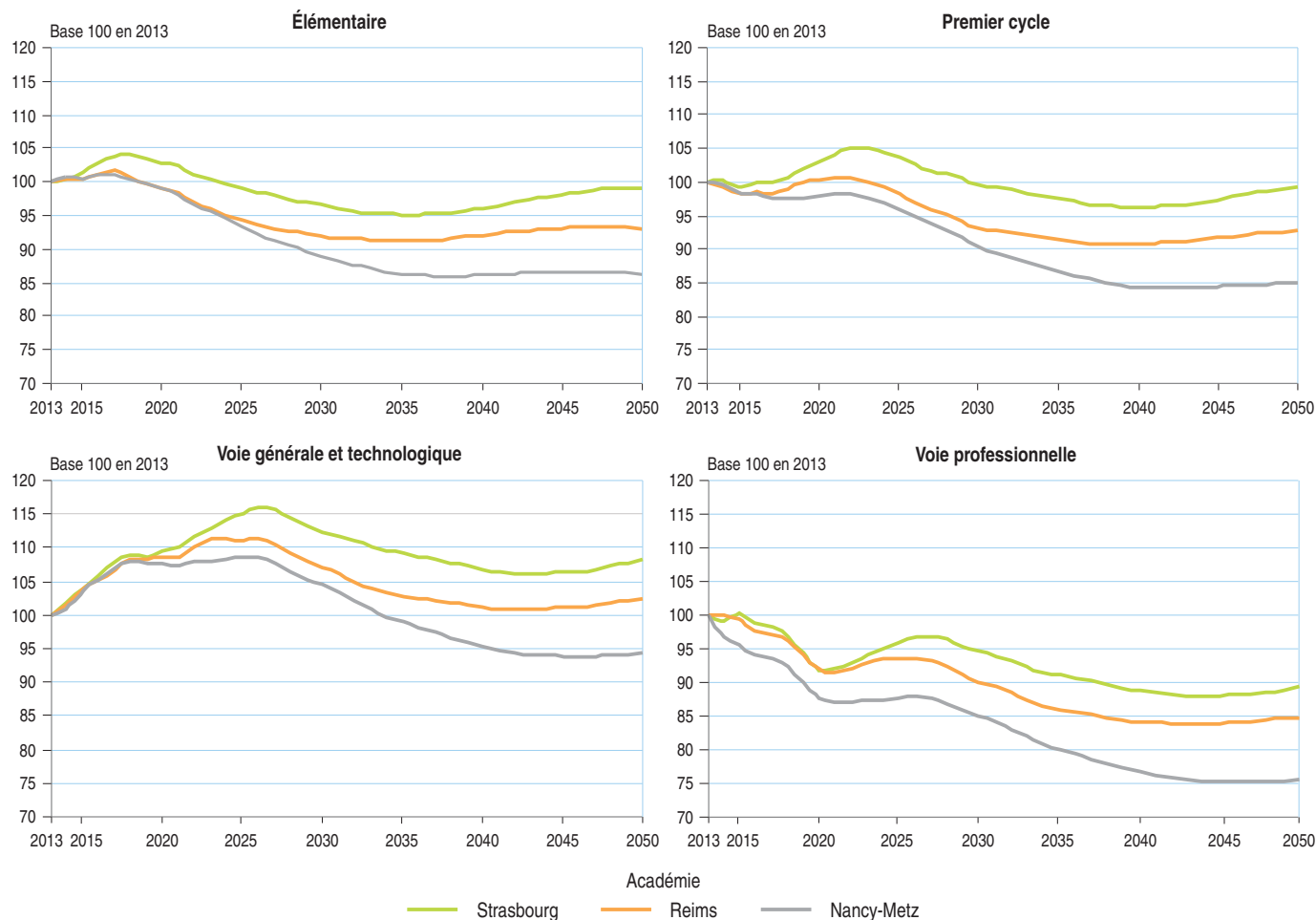
Évolution du nombre d'élèves de 6 à 19 ans scolarisés dans le Grand Est



Sources : Insee ; MEN-Depp.

### 3 Une baisse moins forte dans l'académie de Strasbourg

Évolution des effectifs d'élèves de 2013 à 2050 dans le Grand Est



Sources : Insee ; MEN-Depp.

#### Des élèves plus nombreux en filière générale et technologique et dans les grandes villes

Après le pic de début de période, le nombre d'élèves retrouverait son niveau de 2013 vers 2025. Les élèves seraient alors plus nombreux à étudier dans les bassins de formation (zonage d'intervention académique) comprenant un pôle urbain, et moins nombreux dans les zones plus rurales (figure 4). Le nombre de naissances baisserait en effet de façon moins marquée dans les bassins des grandes villes, voire augmenterait en début de période. Mais surtout, les jeunes resteraient nombreux à venir s'y installer quelques années pour leurs études, avant de déménager dans les bassins de formation voisins, les régions limitrophes ou en Île-de-France. Les bassins de formation comprenant les villes de Strasbourg, Reims, Nancy, et d'une façon moins marquée Metz, se distinguent ainsi par un pic de population autour de 20 ans, alors que dans le reste de la région, les tranches d'âge les plus représentées sont celles de la génération du baby boom. Ces quatre zones sont les seules à gagner des habitants de 6 à 19 ans sous l'effet des migrations en 2013,

presque exclusivement du fait de celles des jeunes majeurs. Les taux de scolarisation y sont plus faibles qu'ailleurs, surtout à partir de 18 ans.

Les lycéens s'orientent plus systématiquement ces dernières années vers la voie générale et technologique. Les élèves de 15 à 17 ans sont ainsi 3 % plus nombreux à s'y orienter en 2015 qu'en 2013, au détriment de la voie professionnelle. Si cette tendance se poursuivait, les évolutions de ces deux filières seraient très différentes. Les effectifs des classes professionnelles baisseraient dès le début de la période, et ces élèves seraient 20 % moins nombreux d'ici 2050. Relancés à la fois par l'arrivée au lycée de la génération née autour du pic de 2010 et par l'attractivité croissante de la filière, les effectifs des classes de la voie générale et technologique augmenteraient de 12 % jusqu'en 2026. Ils baisseraient ensuite jusqu'en 2044 pour revenir à leur niveau de 2013. À court terme, les trois académies devraient accueillir un surcroît d'élèves dans cette voie (+ 9 % entre 2013 et 2026 dans celle de Nancy-Metz, + 11 % dans celle de Reims et + 16 % dans celle de Strasbourg). À un niveau territorial plus fin, cinq types de bassins de formation se distinguent.

#### Une baisse importante du nombre d'élèves dans un tiers des bassins de formation (groupe 1)

Le nombre d'élèves chuterait fortement et de manière quasi constante dans huit bassins de formation formant une écharpe reliant le bassin de la Vallée de la Meuse à ceux de Chaumont-Langres, Saint-Dié et Remiremont, et celui de Sarrebourg-Sarreguemines. D'ici 2025, leurs effectifs baisseraient de 10 à 20 %, et de 20 à 40 % d'ici 2050 (figure 5). Ces territoires, éloignés des grands pôles urbains, se caractérisent par une population vieillissante et plus âgée que la moyenne. Les jeunes ont tendance à les quitter, notamment ceux de plus de 16 ans qui vont s'installer dans les grands pôles. En 2013, le tiers des déménagements des résidents de 6 à 19 ans a lieu à destination du bassin de Nancy, 8 et 7 % à destination de ceux de Metz et de Reims. Le déficit migratoire tendrait cependant à se réduire et serait deux fois moins important en approchant de 2050. En effet, le nombre de départs décroîtrait si les taux d'émigration restaient constants, ces derniers s'appliquant à des volumes de population plus faibles. Les naissances de moins en moins nombreuses

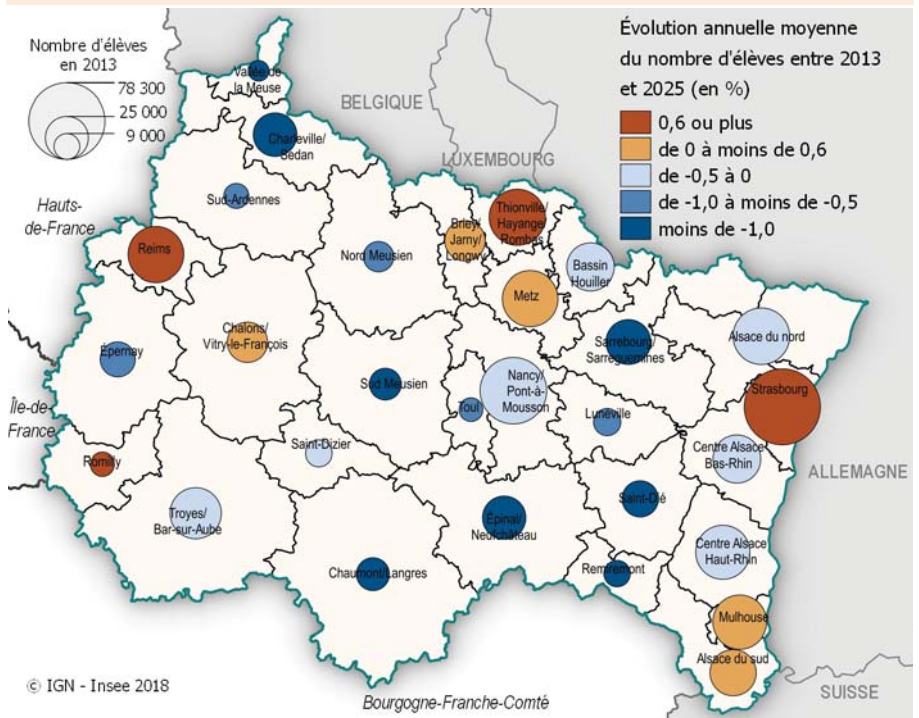
contribueraient également à la baisse du nombre d'habitants. Elles ont reculé dans ces huit bassins de formation de 36 % entre 1975 et 2013, trois fois plus que dans le reste de la région, une tendance qui devrait se poursuivre (- 27 % entre 2015 et 2050).

La diminution des effectifs concernerait les quatre voies d'enseignement. Les élèves scolarisés en élémentaire, premier cycle de l'enseignement secondaire et voie professionnelle seraient 10 à 20 % moins nombreux en 2025 qu'en 2013, et 25 à 36 % moins nombreux en 2050. Le bassin de Remiremont se distinguerait, avec une réduction d'effectifs de 40 % dans ces trois voies d'enseignement. Les baisses les plus modérées seraient situées dans la Meuse, notamment dans le Nord Meusien (- 20 % d'élèves en élémentaire, - 24 % en premier cycle et - 28 % en voie professionnelle d'ici 2050). Le recul serait légèrement plus important dans la voie professionnelle, en raison de l'hypothèse d'orientation plus systématique en filière générale et technologique. Dans cette dernière, les élèves seraient plus nombreux qu'en 2013 jusqu'en 2025 dans la plupart des bassins de formation. La baisse totale entre 2013 et 2050 ne serait que de 20 à 25 %, excepté pour Remiremont (- 33 %), et les bassins de formation de la Meuse (- 12 % et - 13 %).

### Une baisse plus modérée dans les zones sous influence des grands pôles (groupe 2)

Dans six bassins de formation, tous voisins des grands pôles de Reims, Metz, Nancy ou

#### 4 Le nombre d'élèves n'augmenterait que dans neuf bassins de formation sur 29 à l'horizon 2025



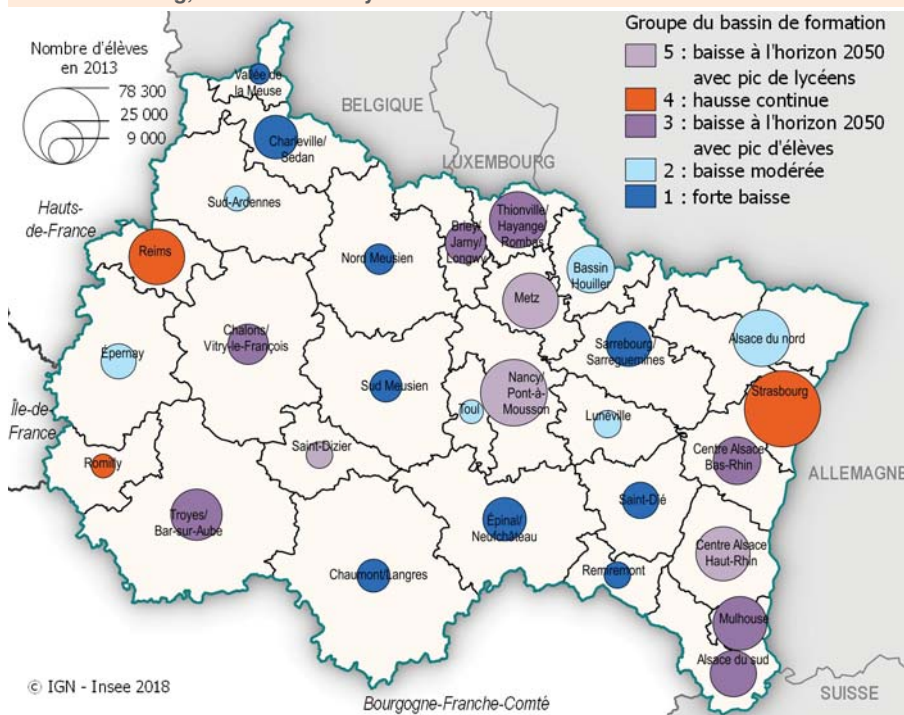
Sources : Insee ; MEN-Depp.

Strasbourg, le nombre d'élèves diminuerait également de façon quasi continue, mais dans des proportions plus faibles. D'ici 2025, il décroîtrait de 5 %, avant de se stabiliser. D'ici 2050, il baisserait de 10 à 15 % dans cinq de ces bassins. Le Bassin Houiller suivrait les mêmes tendances que les autres jusqu'aux environs de 2030, mais ne verrait pas ses effectifs se stabiliser par la suite. Les élèves y étudiant seraient 31 % moins nombreux en 2050 qu'en 2013. Ces

territoires sont sous l'influence directe des pôles qu'ils bordent. Le solde migratoire des 6 à 19 ans y est négatif, bien qu'il tende à s'améliorer. Les deux tiers des déménagements des habitants des six bassins de ce groupe se font à destination d'un grand pôle du Grand Est (43 % dans le reste de la région). Les élèves résidents se déplacent également plus souvent pour étudier ; un quart étudie dans un autre bassin de formation (24 %), contre 15 % dans le reste de la région. Les élèves en élémentaire sont peu mobiles (7 % de déplacements), mais 16 % des collégiens sont concernés, et surtout un tiers des élèves en voie générale et technologique et 43 % des élèves en voie professionnelle. Là encore, parmi les élèves mobiles, les deux tiers des résidents de ce groupe vont étudier dans le bassin d'un grand pôle de la région, deux fois plus que parmi les autres groupes. Les déplacements les plus importants ont lieu en direction de Nancy (près d'un tiers des déplacements en provenance du groupe 2), puis Reims (20 %) et Strasbourg (8 %). Le bassin de Sarrebourg-Sarreguemines attire également des élèves vivant dans les trois bassins limitrophes de cette catégorie (bassins de Lunéville, Houiller et d'Alsace du Nord).

La baisse la plus importante concernerait la voie professionnelle, sous l'hypothèse du recul de cette filière. Les effectifs de ces classes diminueraient de 29 % dans le Bassin Houiller et de 13 à 23 % dans les autres. Les élèves en filière générale et technologique seraient en revanche plus nombreux jusqu'en 2033, et leur baisse totale serait de moins de 6 % (13 % dans le

#### 5 Hausse continue du nombre d'élèves jusqu'en 2050 dans les bassins de formation de Strasbourg, Reims et Romilly



Sources : Insee ; MEN-Depp.

Bassin Houiller). Le nombre de collégiens se réduirait davantage dans le Bassin Houiller et à Lunéville (- 20 % contre environ - 14 % pour les autres), avec une chute d'effectifs importante dès à présent à Lunéville. En élémentaire, les effectifs reculeraient de 10 à 20 %.

### Un pic marqué dans sept bassins de formation (groupe 3)

Le schéma d'évolution régional des effectifs d'élèves qui présente une hausse, suivi d'un repli, puis d'une remontée vers 2040, se retrouverait dans sept bassins de formation, situés près de la frontière luxembourgeoise, dans le sud de l'Alsace, le Centre Alsace Bas-Rhin et autour de Troyes et Châlons-en-Champagne. Les variations totales seraient de l'ordre de plus ou moins 10 %, avec des maximums d'effectifs atteints entre 2018 et 2025, et un retour aux effectifs de 2013 entre 2024 (Centre Alsace Bas-Rhin) et 2035 (Thionville/Hayange/Rombas). Le recul le plus important concernerait la voie professionnelle (jusqu'à - 18 % dans le bassin de Thionville/Hayange/Rombas), et la hausse la plus forte, la voie générale et technologique. Dans cette filière, les effectifs augmenteraient partout de plus de 10 %, et jusqu'à 30 % en début de période dans le bassin de Briey/Jarny/Longwy.

### Des prévisions à la hausse pour les bassins de Strasbourg, de Reims et de Romilly (groupe 4)

Les bassins de formation de Reims, de Strasbourg et de Romilly, seraient les seuls à accueillir plus d'élèves en 2050 qu'en 2013 (+ 13 % à + 18 %). Cette forte augmentation concernerait les quatre voies d'enseignement (+ 10 % à + 30 %), à l'exception de la filière professionnelle, qui semble moins prisée par les lycéens. Dans cette dernière, les effectifs baisseraient jusqu'en 2020, le plus fort recul étant enregistré à Reims (- 10 %), puis remonteraient jusqu'en 2027. La diminution totale du nombre d'élèves dans cette filière serait de l'ordre de 5 %. La croissance dans les bassins de Strasbourg et de Reims serait due à la fois aux arrivées nombreuses de jeunes de 18 et 19 ans et à l'augmentation temporaire des naissances. Elles seraient 11 % plus nombreuses en 2038 qu'en 2015, et se réduiraient ensuite jusqu'en 2050. Dans le bassin de Romilly, le solde migratoire des moins de 20 ans n'aurait pas d'impact significatif sur les effectifs d'élèves, les départs compensant les arrivées. Les jeunes actifs resteraient nombreux à venir s'y installer, la zone attirant notamment des personnes qui travaillent en Île-de-France. En 2015, si près des deux tiers des actifs résidant dans le bassin de formation y ont également leur

emploi, plus d'un sur dix travaille en Île-de-France. Les naissances seraient ainsi relancées par l'installation continue de jeunes femmes en âge d'avoir des enfants. Elles augmenteraient de près de 6 % entre 2015 et 2050. Ces trois bassins de formation seraient les seuls où le nombre de naissances ne décroîtrait pas, avec ceux de Nancy et Troyes où il stagnerait.

### Des évolutions du nombre de lycéens similaires à celle du Grand Est dans les autres bassins « attractifs » (groupe 5)

En 2013, les bassins de Saint-Dizier, de Metz et de Nancy/Pont-à-Mousson sont les trois bassins qui attirent le plus d'élèves résidant à l'extérieur, après Reims. Pour 100 élèves résidents, ces zones comptent 105 et 104 élèves scolarisés. Le bassin du Centre Alsace Haut-Rhin arrive en septième position (103). Dans ces quatre zones, le solde des échanges d'élèves est positif pour les quatre voies d'enseignement, avec une

attractivité nettement plus marquée pour les lycéens à Metz et à Nancy : plus de 110 étudiants pour 100 résidents, soit les taux les plus élevés après Reims. Les deux autres bassins sont les plus attractifs de la région pour les élèves en élémentaire et parmi les mieux classés pour les collégiens.

Les évolutions des effectifs de lycéens seraient très proches de celles du Grand Est dans ces quatre bassins, avec une baisse de 20 % en voie professionnelle d'ici 2050, et une hausse en voie générale et technologique suivie d'un retour au niveau de 2013. Les effectifs seraient légèrement moins nombreux en 2050 qu'en 2013 uniquement dans le bassin Centre Alsace Haut-Rhin (- 5 % en 37 ans). Chez les élèves plus jeunes, la diminution serait beaucoup plus modérée dans les pôles urbains : le nombre d'élèves en élémentaire et premier cycle baisserait de 5 % maximum dans les bassins de Nancy et de Metz, contre environ 15 % dans les deux autres. ■

#### Encadré

#### Différents scénarios démographiques

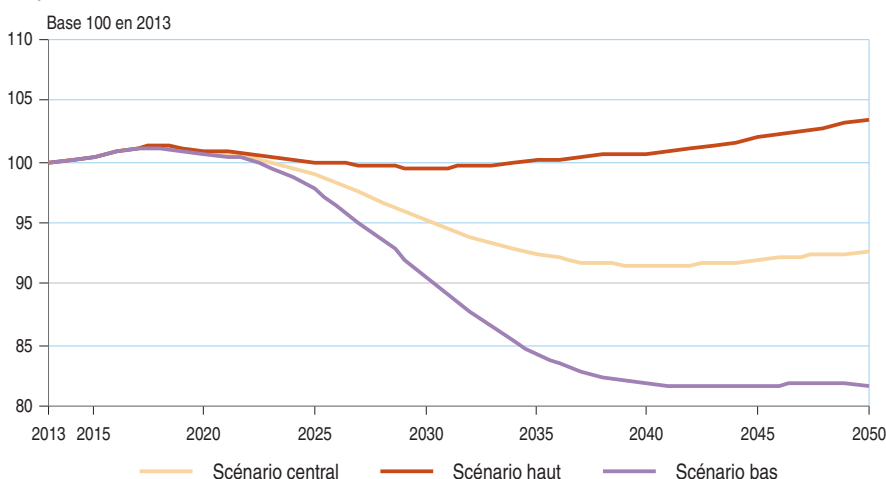
Les effectifs d'élèves au lieu d'étude sont estimés en appliquant des taux de scolarisation, d'apprentissage et de déplacements domicile-lieu d'étude à une projection de la population résidente. Cette dernière est obtenue grâce au modèle Omphale et repose sur des hypothèses d'évolution de trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. L'étude s'appuie sur le scénario central qui décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité stable et gains d'espérance de vie.

La **variante population haute** correspond à un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance haute de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus élevé (+ 120 000 personnes par an au plan national). La **variante population basse** reproduit un gain d'espérance de vie parallèle à la tendance basse de la France et un solde migratoire avec l'étranger plus faible (+ 20 000 personnes par an). Les projections ne doivent pas être assimilées à des prévisions : aucune probabilité n'est affectée à la réalisation de chacun des scénarios.

D'après l'hypothèse haute, les effectifs d'élèves stagneraient avant d'augmenter modérément à partir de 2040. L'augmentation totale serait alors de 3 % en 37 ans. Le scénario bas génère une diminution des effectifs deux fois plus importante que celle prévue par le scénario central. La baisse se stabiliserait aux alentours de 2040, et les élèves seraient alors 18 % moins nombreux qu'en 2013. Ces projections seraient proches de celles concernant les élèves en élémentaire et en collège. En voie professionnelle, les effectifs pourraient se réduire, selon le scénario, de dix pour cent à plus d'un quart d'ici 2050. En revanche, quel que soit le scénario, les classes de la filière générale et technologique accueilleraient 10 % d'élèves en plus en 2026 par rapport à 2013.

#### D'après l'hypothèse la plus haute, le nombre d'élèves stagnerait jusqu'en 2040

Projection du nombre d'élèves de 6 à 19 ans scolarisés dans le Grand Est



Sources : Insee ; MEN-Depp.

## Méthodologie

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp) exerce ses compétences d'évaluation et de mesure de la performance dans les domaines de l'éducation et de la formation. Elle contribue à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'Éducation nationale et est chargée de la conception, de la gestion et de l'exploitation du système d'information statistique en matière d'enseignement.

L'outil co-construit par l'Insee et la Depp permet de réaliser des projections d'effectifs d'élèves de 6 à 19 ans à l'horizon 2050, scolarisés dans le premier degré ou dans le second degré en collèges et en lycées hors post-bac. L'outil s'intéresse aux élèves inscrits dans les établissements des secteurs public et privé sous contrat et hors contrat. Il fournit également des effectifs d'apprentis de 14 à 19 ans, préparant un diplôme du secondaire (CAP, BEP, Brevet professionnel, bac professionnel...), la plupart scolarisés dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Les effectifs obtenus proviennent des populations observées dans le recensement de la population de l'Insee et projetées grâce à l'outil Omphale 2017 (outil méthodologique de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves), auxquelles sont appliqués des taux de scolarisation et d'apprentissage, des flux domicile-lieu d'étude et des répartitions par filières issus des taux réels observés entre 2013 et 2015 dans les bases apprentis et élèves de l'Éducation nationale et le recensement de la population.

Par hypothèse, les taux de flux domicile-lieu d'étude sont supposés constants durant toute la période de projection et correspondent à une moyenne de l'observé durant les années 2013 à 2015. Pour tenir compte des évolutions récentes, les taux d'apprentissage sont maintenus constants à partir de 2015. Les taux de scolarisation des majeurs sont maintenus constants à partir de l'année 2015, dernière année d'observation. Les taux de scolarisation des mineurs correspondent à une moyenne pondérée de l'observé de 2013 à 2015, les données les plus récentes ayant le poids le plus fort. La répartition par filière des élèves de 6 à 17 ans est supposée stable : elle correspond à une moyenne pondérée des observations des années 2013 à 2015 pour les 6 à 14 ans, et à la répartition observée en 2015 pour les 18 et 19 ans. Pour les 15 à 17 ans, l'hypothèse retenue est une orientation plus systématique vers la filière générale et technologique pour prolonger les tendances récentes. La part de la filière générale et technologique augmente durant les cinq premières années de projection au détriment de la voie professionnelle, sans dépasser un seuil de 65 %, et est stable au-delà. L'augmentation d'orientation en filière générale est supposée maximale à l'âge de 15 ans.

## Définition

Le **premier cycle du secondaire correspond** principalement aux classes de collège, mais également à quelques formations en lycée. Par abus de langage, il sera question dans l'étude d'effectifs de collégiens au lieu d'effectifs en premier cycle.

L'apprentissage est traité séparément des autres filières. Les effectifs totaux d'élèves et les effectifs en voie professionnelle ne comprennent donc pas les effectifs d'apprentis.

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre la Direction régionale de l'Insee Grand Est et les académies de Nancy-Metz, Reims et Strasbourg.

### Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication

Joël Creusat

### Rédaction en chef

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- Lu A-V. et Vuillier-Devillers F., « Des perspectives de croissance démographique peu favorables », *Insee Analyses Grand Est* n° 45, juin 2017.
- Cacheux L., Ébro A., Grcic S., Kelhetter D. (Insee) et Sigwald R. (Rectorat de Strasbourg), « Voie professionnelle : des poursuites d'étude plus fréquentes, mais une insertion sur le marché du travail plus difficile », *Insee Analyses Grand Est* n° 17, juillet 2016.
- Cacheux L., Deboudt N., Kelhetter D. (Insee) et Sigwald R. (Rectorat de Strasbourg), « Voie professionnelle : des parcours sinueux, mais une majorité d'élèves diplômés », *Insee Analyses Grand Est* n° 16, juillet 2016.
- Debard Ph., « Collèges de Meurthe-et-Moselle : anticiper la baisse prévisible des effectifs », *Insee Analyses Grand Est* n° 5, mars 2016.
- Lu A-V. et Wallaert A., « 18 000 élèves de moins dans la région d'ici à 2030 », *Insee Analyses Champagne-Ardenne* n° 8, avril 2015.

